**Jean-François Draperi**

**Le fait associatif dans l’Occident médiéval**

De l’émergence des communs à la suprématie des marchés

*Ed. Bord de l’eau - 2021*

Les associations dominent l’économie du Moyen Âge central : monastères, paroisses, ghildes, confréries, communes, fondent la renaissance du XIIe siècle. Acter le fait associatif médiéval invite à poser l’hypothèse selon laquelle les associations et l’économie sociale ne sont pas une invention de la société contemporaine, mais plutôt une découverte. L’économie sociale n’est pas née en réaction au capitalisme, mais l’économie capitaliste est née de la transformation des associations de métiers et la prise de pouvoir des marchands et des banquiers sur les communs et les communes aux XIIIe et XIVe siècles. L’origine partagée des associations et des communs, permet de renouer les liens oubliés des solidarités contemporaines avec les solidarités traditionnelles.

Enraciner le fait associatif dans une histoire millénaire invite enfin à penser l’« associatisme », défini comme le mouvement associatif de longue durée. Les formes de l’associatisme évoluent au cours de l’histoire. Au Moyen Âge il prend la forme de l’association communautaire ; pendant la période contemporaine il prend celle de l’association coopérative.

L’associatisme médiéval questionne l’économie sociale contemporaine et son rapport avec l’économie dominante. Alors que le fait associatif médiéval était en harmonie avec les valeurs fondamentales de la société médiévale, l’économie sociale et coopérative est en opposition avec la concurrence généralisée qui anime l’économie dominante contemporaine. Ceci explique d’une part que l’associatisme médiéval ait intégré de nombreuses régulations macro-économiques et d’autre part que l’économie sociale coopérative se soit rétractée sur la forme entrepreneuriale.